

FICHE DE DEMANDE
DE DÉROGATION
CONCOURS D'ENTRÉE
EN 1^{RE} ANNÉE
SESSION SEPTEMBRE 2022

[En vue de l'inscription aux
épreuves du concours
d'entrée 2022 pour les
élèves non bacheliers et
non-inscrits en classe de
terminale.]

2^{de} session :
8 septembre 2022 :
épreuves écrites en ligne ;
13 septembre 2022 :
épreuve orale en visio

**Date limite de dépôt des
dossiers :**
**vendredi 26 août 2022 par
mail à l'adresse du site qui
vous intéresse :**
pau@esad-pyrenees.fr
tarbes@esad-pyrenees.fr

**Cochez le site pour lequel vous
souhaiteriez postuler :**

- Pau
 Tarbes

Identité du candidat

Nom (en majuscules) : Prénom(s) :

Né(e) le : à

N° de sécurité sociale :

N° INE :

Adresse des parents :

Tél. parents domicile :

Tél. parents portable :

Tél étudiant portable :

Adresse électronique :

Êtes-vous en situation de handicap ? Oui Non

Si oui, bénéficiez-vous d'un aménagement d'épreuves ? Oui Non

[Merci de joindre un justificatif à votre dossier svp]

**Attention ! Les convocations seront envoyées à l'adresse électronique
indiquée. Nous prévenir impérativement en cas de changement d'adresse.**

Pièces à fournir :

- le présent formulaire complété, daté et signé
- une demande de dérogation sur papier libre présentant votre motivation (20 à 30 lignes)
- un curriculum vitae
- un dossier de travaux personnels (10 photos maximum) permettant de juger votre compétence artistique
- une photocopie de vos diplômes ou vos derniers bulletins de notes
- Un chèque de 35€ de frais de dossier à l'ordre du trésor public

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à : le

Signature :